

## Résultats et avancement 2020-2023

### Résultats :

*(Mise à jour le 26/09/2023)*

#### En 2023 :

Concernant les mesures de Particules Ultra-Fines : Le matériel de Port-Saint-Louis-du-Rhône a été retiré après 2 ans de mesures montrant les niveaux les plus faibles des 4 installations de la zone de l'étang de Berre. Les matériels de Fos Carabins, Port-de-Bouc Lèque et Rognac les Brets (ex Barjaquets) ont été maintenus. Un matériel a été installé à Saint-Michel-l'Observatoire (04) sur un lieu éloigné des sources de pollution anthropiques. 2 nouveaux matériels ont été installés proches de sources de trafic routier (Rabatau à Marseille) et aérien (Nice aéroport).

Concernant les mesures de Composés Organiques Volatils : Les matériels de Fos Carabins, Martigues Lavéra, Berre Ville et Penne-sur-Huveaune ont été maintenus. Un matériel a été ajouté à Port-de-Bouc Lèque.

*(Mise à jour le 30/11/2022)*

#### En 2022 :

[Un matériel de mesure des Particules Ultra-Fines a été installé temporairement à Vitrolles.](#) Cette installation est une initiative commune d'Atmosud et de la ville de Vitrolles afin de suivre les niveaux de Particules Ultra-Fines lors d'une période de redémarrage du Pôle Chimique de Berre lors d'un grand arrêt.

[Un matériel de mesure des Composés Organiques Volatils a été installé à Martigues-Ponteau.](#) Cette installation est dû à une sollicitation des industriels de Lavéra pour objectiver les niveaux de Composés Organiques Volatils de ce secteur.

*(Mise à jour le 16/12/2021)*

#### En 2021 :

4 matériels de mesure des Particules Ultra-Fines ont été installés et sont en fonctionnement à Fos-sur-Mer, Port-de-Bouc, Port-Saint-Louis-du-Rhône et Rognac.

3 matériels de mesure des Composés Organiques Volatils ont été installés à Port-de-Bouc-la Lèque, Rognac (quartier des Barjaquets), et le dernier matériel est intégré au moyen mobile de la mission [Qualité de l'Air Post Accident \(QAPA\)](#) venant compléter les mesures actuelles de Fos-sur-Mer, Lavéra et Berre l'étang et la Penne sur Huveaune.

Les rapports présentant les résultats 2019-2020 sur la [surveillance des Composés Organiques Volatils prioritaires](#) et sur la [surveillance des Composés Organiques Volatils non prioritaires](#) ont été publiés.

*(Mise à jour le 15/07/2020)*

**En 2020 :** 3 lieux sont équipés de matériels de suivi en continu de Composés Organiques Volatils : Berre-l'Étang, Martigues-Lavéra et Fos-Carabin. Un lieu est équipé de matériel de suivi en continu des particules ultra-fines : Port-de-Bouc-la Lèque.

**Avancement :**

*(Mise à jour le 29/03/2021, 28/01/2021)*

**En 2021 :**

Les matériels de mesure des Composés Organiques Volatils ont été achetés par AtmoSud et sont en cours d'étalonnage. Les trois lieux d'implantation seront : Port-de-Bouc-la Lèque, Rognac, quartier des Barjaquets, et un troisième matériel sera intégré au moyen mobile de la mission [Qualité de l'Air Post Accident \(QAPA\)](#).

Conformément aux engagements pris par AtmoSud, 4 matériels permettant d'assurer un suivi en continu du nombre de Particules Ultra-Fines sont opérationnels à Port-Saint-Louis-du-Rhône, Fos-sur-Mer quartier des Carabins, Port-de-Bou la Lèque, et à Rognac quartier des Barjaquets. Ces 4 matériels répondent à la norme CEN/TS 16976 et sont préconisés par le groupe de travail des Associations Agréées de Surveillance de la Qualité de l'Air, piloté au plan national par le [Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air](#).